Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 86 (1977)

Heft: 5

Rubrik: "La lettre du lecteur"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Notre rubrique: «La lettre du lecteur»

En marge de la Collecte de mai . . .

Le tiré-à-part artistique que la Croix-Rouge suisse remet cette année en témoignage de gratitude à tous les donateurs qui lui versent une contribution de 100 francs ou plus (ceux qui auront remis une contribution de plus de 200 francs recevront un tiré-à-part portant la signature autographe de l'artiste) reproduit des œuvres de Paul Nussbaumer, graphiste et illustrateur bien connu de Suisse centrale. C'est la cinquième fois que la maison d'édition Ex Libris finance, en faveur des donateurs de la Collecte de mai, un tirage limité d'une plaquette de valeur consacrée à l'œuvre d'un artiste suisse de renom.

Si la réaction de nos généreux donateurs est en général très favorable à ce témoignage de gratitude, il s'est néanmoins trouvé une personne ne l'ayant pas apprécié. En témoigne cette lettre qui nous est parvenue il y a quelque temps déjà, mais que nous avons tout de même choisi de reproduire ici afin de parer à d'autres critiques éventuelles qui pourraient nous être adressées cette année, de la part des donateurs de la Collecte de mai 1977. La rédaction

«MM., Nous avons été très désagréablement surpris de recevoir un tiré-à-part artistique «en témoignage de gratitude». Nous estimons que cet envoi représente un gaspillage, non seulement en argent mais aussi en papier et que la somme ainsi dépensée pourrait être employée beaucoup plus judicieusement. Ne nous dit-on pas qu'un franc représente un repas pour un enfant affamé? Nous espérons que d'autres remarques semblables vous seront adressées et qu'elles vous amèneront à revoir votre façon de faire. Veuillez recevoir, MM., nos salutations distinguées. V. K., VD.»

Et voici notre réponse:

(...) Votre réaction serait entièrement justifiée si nous devions payer cette publication. Or, comme nous le précisons et sur le bulletin de versement distribué au mois de mai et au verso dudit tiré-à-part, ce dernier nous est offert à **titre gracieux** par les Editions Ex Libris à l'intention des donateurs qui nous versent 100 francs et plus à l'occasion de notre traditionnelle Collecte de mai. De nombreuses personnes qui ont reçu un tel tiré-à-part s'en sont déclarées enchantées. Il est certes difficile de faire l'unanimité!

Nous ne pensons, en revanche, pas que l'on puisse parler de «gaspillage» en papier, car ce tiré-à-part est une œuvre d'art appréciée des collectionneurs et non pas un simple imprimé que l'on jette à la corbeille à papier aussitôt reçu.

Nous espérons que vous admettrez le bienfondé de nos arguments et en vous remerciant encore de l'intérêt que vous portez à notre activité, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distingué.

